

# Dernières nouvelles mondiales : 15 janvier 2022

**Big Pharma, Chine et Vatican condamnés pour génocide et association de malfaiteurs  
par la Cour internationale -  
Les vaccins COVID interdits dès lors que l'arrestation des dirigeants  
et la saisie des avoirs ont été ordonnées**

Bruxelles et Vancouver :

La Cour internationale qui a contraint le pape Benoît XVI à quitter ses fonctions en 2013 a porté un coup dur contre la corporatocratie COVID en condamnant de hauts responsables de Pfizer, GlaxoSmithKline, la Chine et le Vatican des crimes contre l'humanité.

Le verdict de la Cour condamne soixante-quinze personnes à la réclusion à perpétuité, saisit leurs actifs et dissout leurs sociétés, et interdit légalement la fabrication ultérieure, la vente ou l'utilisation de leurs vaccins COVID comme « produits d'un génocide médical et d'un meurtre de masse ».

Après un procès de quatre mois convoqué en vertu du droit international, les juges de la Cour internationale, la Cour de justice de droit commun (ICLCJ) a rendu son verdict et sa peine historiques aujourd'hui, ainsi qu'avec des mandats d'arrêt et d'expropriation à l'encontre des prévenus.

Les personnes condamnées comprennent Albert Bourla et Emma Walmsley, les PDG de Pfizer et GlaxoSmithKline Pharmaceuticals, Xi Jinping, président de la Chine, « Pape » François (Jorge Bergoglio), la « reine » Elizabeth (Windsor) et Justin Trudeau, premier ministre du Canada. Une copie autorisée du verdict et de la peine de la Cour est jointe. Selon le Bureau des affaires publiques de la Cour

« Cette affaire implique un crime monstrueux et intergénérationnel et sa dissimulation tout aussi massive. Les plus hauts fonctionnaires de l'Église, de l'État et des entreprises ont pendant des années torturé, trafiqué, et assassiné des enfants dans des expériences meurtrières de dépistage de drogues pour produire le soi-disant Vaccin COVID, dans le cadre d'un complot criminel visant à réduire l'humanité en esclavage. Cette conspiration tue des innocents, fait le trafic d'armes, de drogue, d'enfants et d'organes humains, et fait taire ou détruit ceux qui menacent de l'exposer.

« Notre Cour a mis un terme légal à cette conspiration en criminalisant les sociétés responsables, et interdisant la vente et l'utilisation ultérieures des vaccins COVID, qui sont le produit du génocide médical et du meurtre de masse d'enfants.

Le verdict et la peine de la Cour jettent un large filet sur les responsables en retraçant les racines du régime COVID au génocide planifié des peuples autochtones au Canada par le Vatican et la Couronne d'Angleterre, y compris dans les meurtriers « pensionnats indiens ».

La Cour établit que les opposants publics à ce génocide, notamment Kevin Annett, ont été continuellement ciblés pour être détruits par les accusés condamnés, qui sont responsable du meurtre de quinze militants et de plusieurs attentats récents contre Annett. »

Nos mandats autorisent non seulement nos shérifs et nos policiers adjoints, mais les gens partout dans le monde à faire appliquer le verdict de la Cour en arrêtant les criminels condamnés, en saisissant leurs avoirs, et stopper la vente et l'utilisation des vaccins COVID dérivés du génocide », déclare la Cour. »

Les tueurs d'enfants ne peuvent plus échapper à la justice en utilisant le privilège de l'exécutif ou de l'entreprise, ou en se cachant derrière le camouflage de crises de santé publique artificielles . »

Un plan d'action pour la participation directe des citoyens à l'application de ce verdict historique et phrase sera discutée demain, 16 janvier, à [www.bbsradio.com/herewestand](http://www.bbsradio.com/herewestand) (au 3pm pacific, 23 heures GMT), et posté sur [www.murderbydecree.com](http://www.murderbydecree.com) sous «ITCCS Updates»et [www.republicofkanata.ca](http://www.republicofkanata.ca) sous « Dernières nouvelles ».

**Pour contacter la Cour : [itccso\\_ice@protonmail.com](mailto:itccso_ice@protonmail.com)  
(à l'attention de : G. Dufort, Bureau des affaires publiques )**

